

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.

« Courrier transfert »

Tél : 06-50-51-75-39

Mail : laboriandr@yahoo.fr

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>

Le 11 novembre 2019

PS : « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants**, le transfert du courrier est effectué. Soit le domicile a été violé le 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, **toujours occupé sans droit ni titre par Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ».**

M, M. le Président
Service du Bureau d'aide juridictionnelle
T.G.I de Toulouse
2 allées Jules Guesdes
31000 TOULOUSE

COURRIER - ARRIVEE

12 NOV. 2019

SAUJ - TGI TOULOUSE

Objet : Demande d'aide juridictionnelle Totale.

- ***Nomination d'un avocat à ce titre et d'un huissier de justice.***

Procédure : « Citation par voie d'action devant le tribunal correctionnel »

- De la SCP d'avocats REGIS MERCIÉ ; ELISABETH FRANCES ; MARC JUSTICE-ESPENAN,
- De la SCP d'avocats DUSAN - BOURRASSET – CERRI.

Monsieur, Madame le Président

Je suis au regret de venir solliciter une demande d'aide juridictionnelle pour assurer ma défense.

- Avec la nomination d'un avocat et d'un huissier de justice à ce titre.

Ma situation financière ne me permet pas à assurer les frais de ma défense. « **Etant victime des faits graves relatés dans ce nouvel acte dont le parquet de Toulouse a fixé l'audience au 13 janvier 2020.**

- ***Ci-joint acte de fixation de l'audience par le parquet.***

Que cet acte est en cours de signification par la SCP d'huissiers de justice dont je me suis engagé à prendre les frais à ma charge et pour montrer ma bonne foi malgré ma situation financière.

Demande d'AJ est faite pour obtenir un avocat et un huissier de justice dans cette nouvelle procédure qui est la base des deux autres procédures dont j'ai obtenu l'aide juridictionnelle totale avec la nomination de *Maître Anne FAURE avocate*, ancienne bâtonnière.

- Ci-joint ordonnance d'aide juridictionnelle totale du 1^{er} mars 2019 N° 005148

Soit trois procédures qui ne peuvent être dissociées pour que soit partagé les responsabilités de chacun.

- Obligation pour parfaire à la manifestation de la vérité.

Ci-joint dossier en demande A.J « CERFA » rempli et pièces jointes.

Avec demande de nomination de *Maître Anne FAURE avocate*, ancienne bâtonnière qui est en charge des deux précédents dossiers au titre de l'AJ totale.

Comptant sur toute votre compréhension à satisfaire ma demande pour que mes intérêts soient préservés au bénéfice de l'aide juridictionnelle totale accordée pour être assisté d'un avocat et d'un huissier de justice.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur, Madame le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Monsieur LABORIE André

COURRIER - ARRIVEE

12 NOV. 2019

SAUJ - TGI TOULOUSE



Pièces :

N° 1 / Demande d'aide juridictionnelle CERFA remplie.

N° 2 / Carte d'identité.

N° 3 / Imposition fiscale 2019.

N° 4 / Titre de propriété.

N° 5 / Pension de retraite.

N° 6 / Recours sur pension de retraite.

N° 7 / Acompte huissier de justice de la somme de 70 euros.

N° 8 / L'acte de citation :

N° 9 / Fixation de l'audience par le parquet pour le 13 janvier 2020.

N° 10 / Nomination par la chambre des huissiers de la SCP d'huissiers TERRIN et autres.

N° 11 / Ordonnance d'aide juridictionnelle totale du 1^{er} mars 2019 N° 005148

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

Le 11 novembre 2019

- <http://www.lamafiajudiciaire.org>

PS : « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants, le transfert du courrier est effectué. Soit le domicile a été violé le 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, toujours occupé sans droit ni titre par Monsieur REVENU et Madame HACOUT) ».**

M, M. le Président
Service du Bureau d'aide juridictionnelle
T.G.I de Toulouse
2 allées Jules Guesdes
31000 TOULOUSE

Objet : Demande d'aide juridictionnelle Totale.

- ***Nomination d'un avocat à ce titre et d'un huissier de justice.***

Procédure : « Citation par voie d'action devant le tribunal correctionnel »

- De la SCP d'avocats Regis MERCIE ; Elisabeth FRANCES ; Marc JUSTICE-ESPENAN,
- De la SCP d'avocats DUSAN - BOURRASSET – CERRI.

Monsieur, Madame le Président

Je suis au regret de venir solliciter une demande d'aide juridictionnelle pour assurer ma défense.

- Avec la nomination d'un avocat et d'un huissier de justice à ce titre.

Ma situation financière ne me permet pas à assurer les frais de ma défense. « ***Etant victime des faits graves relatés dans ce nouvel acte dont le parquet de Toulouse a fixé l'audience au 13 janvier 2020.***

- ***Ci-joint acte de fixation de l'audience par le parquet.***

Que cet acte est en cours de signification par la SCP d'huissiers de justice dont je me suis engagé à prendre les frais à ma charge et pour montrer ma bonne foi malgré ma situation financière.

Demande d'AJ est faite pour obtenir un avocat et un huissier de justice dans cette nouvelle procédure qui est la base des deux autres procédures dont j'ai obtenu l'aide juridictionnelle totale avec la nomination de *Maître Anne FAURE avocate*, ancienne bâtonnière.

- Ci-joint ordonnance d'aide juridictionnelle totale du 1^{er} mars 2019 N° 005148

Soit trois procédures qui ne peuvent être dissociées pour que soit partagé les responsabilités de chacun.

- Obligation pour parfaire à la manifestation de la vérité.


Ci-joint dossier en demande A.J « CERFA » rempli et pièces jointes.

Avec demande de nomination de *Maître Anne FAURE avocate*, ancienne bâtonnière qui est en charge des deux précédents dossiers au titre de l'AJ totale.

Comptant sur toute votre compréhension à satisfaire ma demande pour que mes intérêts soient préservés au bénéfice de l'aide juridictionnelle totale accordée pour être assisté d'un avocat et d'un huissier de justice.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur, Madame le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Monsieur LABORIE André



Pièces :

- N° 1 / Demande d'aide juridictionnelle CERFA remplie.
- N° 2 / Carte d'identité.
- N° 3 / Imposition fiscale 2019.
- N° 4 / Titre de propriété.
- N° 5 / Pension de retraite.
- N° 6 / Recours sur pension de retraite.
- N° 7 / Acompte huissier de justice de la somme de 70 euros.
- N° 8 / L'acte de citation :

N° 9 / Fixation de l'audience par le parquet pour le 13 janvier 2020.

N° 10 / Nomination par la chambre des huissiers de la SCP d'huissiers TERRIN et autres.

N° 11 / Ordonnance d'aide juridictionnelle totale du 1^{er} mars 2019 N° 005148